

dominé par des intégristes, cherche à imposer la loi de l'Islam aux chrétiens qui habitent dans le sud du pays.

Depuis près de dix ans, le Soudan est déchiré par une guerre qui oppose le Nord, en grande partie arabe et musulman, et le Sud, dont la population est africaine et chrétienne. Depuis dix ans, un million de personnes ont péri dans le Sud.

Le Canada doit adopter dans ses relations avec les autres pays une position qui soit à l'image des valeurs auxquelles nous sommes attachés. La liberté d'expression, la participation à la vie socio-économique, la dignité humaine sont autant de droits naturels et tous ceux qui peuvent les exercer librement ont l'obligation morale d'aider ceux qui en sont privés.

Les droits de la personne ne connaissent pas de frontières, et les relations que le gouvernement du Canada entretient avec le Soudan, comme du reste avec tous les autres pays, doivent être envisagées dans ce contexte.

* * *

LE SECTEUR DU TRANSPORT AÉRIEN

M. Jack Shields (Athabasca): Madame la Présidente, la société Air Canada, sous la direction de Hollis Harris, a fait tout son possible pour éliminer toute concurrence dans le secteur de l'aviation commerciale.

Air Canada s'est adressée au Cabinet pour faire renverser la décision de l'Office national des transports, soutenant que le Cabinet ne devrait pas autoriser American Airlines à se porter acquéreur d'actions des lignes aériennes Canadien pendant qu'Air Canada renflouait la société américaine Continental Airlines qui était en faillite. Hollis Harris a ensuite demandé la reréglementation de l'aviation commerciale au Canada. Préconise-t-il également la même chose aux États-Unis? Hollis Harris et Air Canada veulent avoir le monopole du transport aérien au Canada. Air Canada ne veut pas de concurrence.

J'exhorte tous les députés et tous les ministres de répondre par un «non» retentissant à Hollis Harris et de lui dire de se remettre à la tâche de diriger Air Canada, de négocier le retrait du Canada de Gemini et de laisser la concurrence connaître un essor au Canada comme dans son pays d'origine: les États-Unis.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

M. George Proud (Hillsborough): Madame la Présidente, j'interviens aujourd'hui au milieu de ce qui est probablement le débat le plus important au sujet de la

Article 31 du Règlement

province de l'Île-du-Prince-Édouard depuis que nous nous sommes unis au Canada en 1873. Beaucoup d'insulaires retireront de grands avantages de la construction d'un pont entre l'île et le Nouveau-Brunswick.

Au nombre de ces avantages, mentionnons la construction d'un nouveau pont sur la rivière Hillsborough, dans ma circonscription. Les embouteillages entre Charlottetown, sur une rive de la rivière, et les collectivités de Bunbury, Southport, et Keppock-Kinlock Crossroads, sur l'autre rive, impatientent les automobilistes et sont dangereux, c'est le moins que l'on puisse dire.

Un deuxième pont était nécessaire depuis des années, mais la province n'avait pas l'argent pour le construire. Cependant, grâce à l'expertise et aux installations mises à sa disposition en raison des travaux liés au pont du détroit de Northumberland, elle pourra construire le nouveau pont sur la Hillsborough pour environ la moitié de ce qu'il lui coûterait normalement.

La construction de ce deuxième pont ne fera pas uniquement le bonheur des habitants de ma circonscription, mais aussi celui de tous les gens qui doivent traverser la Hillsborough tous les jours, pour aller travailler, magasiner ou visiter des amis.

Ce pont sur la rivière Hillsborough n'est qu'un des avantages que les insulaires retireront de la construction d'un lien routier entre l'île et le continent. J'exhorte tous les députés à appuyer le projet de loi sur ce lien routier.

* * *

LE PARTI CONSERVATEUR

M. Garth Turner (Halton—Peel): Madame la Présidente, je voudrais dire quelques mots au sujet de l'expérience incroyable que j'ai vécue la fin de semaine dernière. Comme nous le savons tous, le Parti progressiste-conservateur a tenu son congrès à la direction durant le week-end, et j'ai eu l'honneur et le privilège d'être l'un des cinq candidats.

Je veux remercier mon parti de m'avoir donné cette chance. Je veux aussi remercier le premier ministre et mes collègues du caucus de m'avoir appuyé et encouragé. Je veux même remercier certains députés de l'opposition à qui j'ai demandé conseil et qui m'ont encouragé également dans cette entreprise.

Je veux rendre hommage aux autres candidats et à leurs partisans qui ont travaillé inlassablement pour eux. Je veux féliciter la nouvelle première ministre désignée et lui dire qu'elle peut compter sur mon appui inconditionnel. Je sais qu'elle conduira notre parti vers un troisième mandat comme gouvernement majoritaire cet automne. La vraie victoire pour moi c'est d'avoir découvert